



## Décision de la Région Occitanie de restreindre l'accès au transport pour les personnes en situation de handicap : Une scandaleuse injustice !

*Communiqué de Presse de Xavier BAUDRY,  
Conseiller régional d'Occitanie et Maire-Adjoint de la Ville de Perpignan*

Depuis le 1er septembre 2024, la Région Occitanie a restreint l'accès au transport à la demande (TAD) pour les adultes en situation de handicap. Cette décision impacte profondément l'autonomie des bénéficiaires et la charge des aidants.

Ce service, qui permettait aux adultes handicapés de se déplacer à moindre coût (1 euro par trajet), est désormais limité aux seules personnes en fauteuil roulant et aux personnes non-voyantes, excluant ainsi de nombreuses autres catégories de personnes handicapées, notamment celles en situation de handicap mental.

Les familles se retrouvent dans une détresse insupportable, confrontées à des solutions de transport inadaptées à leurs besoins. Ce qui devait être une aide précieuse au quotidien se transforme aujourd'hui en une épreuve supplémentaire. De nombreuses familles, déjà contraintes par ce que représente l'accompagnement d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap, se retrouvent désormais sans solution de transport adaptée.

La justification avancée par la Région, à savoir l'amélioration de l'accessibilité du réseau LiO (les transports en commun régionaux), ne saurait masquer la réalité : pour de nombreux handicapés, ces transports ne sont tout simplement pas utilisables. Les personnes en situation de handicap mental n'ont pas la capacité de prendre les transports en commun classiques. Pour eux, le TAD était une bouée de sauvetage permettant de maintenir un semblant de vie sociale et de préserver leur autonomie au quotidien. Aujourd'hui, cette aide vitale leur est retirée.

Face à la mobilisation croissante des familles et des associations, la Région Occitanie a ouvert une concertation, mais les promesses de retour à une prise en charge plus large restent floues. Le Vice-Président aux Transports, Jean-Luc Gibelin, pourtant « en charge des mobilités pour tous », insiste sur l'amélioration de l'accessibilité du réseau LiO. Pourtant, il est crucial de rappeler que l'accessibilité ne se limite pas à un système de transport en commun. Les adultes handicapés ont des besoins spécifiques et notamment de moyens de transport adaptés. Il est de la responsabilité de la Région Occitanie de répondre à ces besoins de manière adéquate.

Les élus du groupe Rassemblement National au Conseil régional d'Occitanie demandent à ce que l'exécutif de la Région Occitanie, toujours prompt à financer des dépenses hors de sa compétence, assume celles qui lui sont dévolues et rétablisse ainsi l'accès à ce service pour tous les types de handicaps.

Le principe d'égalité d'accès aux services publics ne doit pas être sacrifié au nom de la rationalisation des coûts. Chaque personne, quelle que soit sa situation, mérite d'avoir la possibilité de vivre de manière autonome et de se déplacer librement.

**Les élus du groupe Rassemblement National au conseil régional d'Occitanie restent engagés pour une société plus inclusive et équitable, et continueront à dénoncer ces décisions qui menacent les personnes vulnérables et les plus fragiles des concitoyens de la région.**

